MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VICTOR

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la municipalité de Saint-Victor a adopté, lors de la séance tenue le 6 octobre 2026, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2027.

QUE les jours (habituellement les LUNDIS) et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit:

11 janvier	19H30	1er février	19H30
1er mars	19H30	5 avril	19H30
3 mai	19H30	7 juin	19H30
5 juillet	19H30	9 août	19H30
7 septembre (**mardi**)	19H30	4 octobre	19H30
1er novembre	19H30	6 décembre	19H30

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publique qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-Victor, ce 30e jour du mois d'octobre 2026

Carole-Anne Jacques
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Carole-Anne Jacques, Directrice générale /Greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Victor, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public à l'hôtel de ville situé au 287 Rue Marchand ainsi que sur le site Web de la municipalité : https://www.st-victor.qc.ca, onglet municipalité/administration/avis public en date du 30 octobre 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 30e jour du mois d'octobre 2026.

Carole-Anne Jacques
Directrice générale et greffière-trésorière